



Faits saillants Vie temporaire

Marché ciblé	Jeunes couples Entrepreneurs Familles avec enfants	
Régimes	Tempo 10 (T10) Tempo 10 indexé (T10 indexé) Tempo 20 (T20) Tempo 70 (T70)	
Tranches de montant d'assurance	25 000 \$ à 99 999 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus	
Montant d'assurance	T10, T20 et T70 Minimum : 25 000 \$ Maximum : 10 000 000 \$	T10 indexé Minimum : 100 000 \$ Maximum : 5 000 000 \$
Risques privilégiés	Privilégiée non-fumeur - Classe 1 Privilégiée non-fumeur - Classe 2 Privilégiée non-fumeur - Classe 3 Privilégiée pipe et cigare - Classe 4 <i>Classes de risques privilégiées à compter de 250 000 \$</i>	Privilégiée fumeur - Classe 1 Privilégiée fumeur - Classe 2
Prestation d'invalidité extrême (incluse)	Avant l'âge de 60 ans, 50 % du montant d'assurance initial pourrait être versé par anticipation jusqu'à un maximum de 250 000 \$ si l'assuré est en état d'invalidité extrême pour une période consécutive de 6 mois.	
Garanties supplémentaires	Avenant en cas de maladie grave (3 maladies, 20 000 \$) Avenant jeunesse plus (assurance vie pour les enfants à charge) Exonération des primes en cas d'invalidité totale (délai de carence : 4 ou 6 mois) Décès et mutilation accidentels Bénéfice en cas de fracture	
Protection complémentaire	L'assurance vie temporaire peut être combinée avec les produits d'assurance Tempo Plus, maladies graves, vie permanente et vie universelle (T10 & T20).	
Frais de contrat	60 \$ pour l'assuré principal 25 \$ pour chaque assuré additionnel en multi-vie 60 \$ pour les concepts conjoint 1 ^{er} décès et conjoint 2 ^e décès	

Tempo 10 et Tempo 10 indexé

Description	Primes garanties nivelées sur périodes de 10 ans Renouvelable jusqu'à l'âge de 85 ans Transformable jusqu'à l'âge de 70 ans
Concepts	Individuel Multi-vie Conjoint 1 ^{er} décès (2 vies) offert sur Tempo 10 seulement
Âge d'adhésion	18 à 75 ans
Privilège d'indexation	Le privilège d'indexation peut être ajouté sans frais sur un Tempo 10 à l'émission du contrat. Un pourcentage d'indexation maximum est prévu pour chacun des 5 premiers anniversaires du contrat. Si le maximum permis est choisi à chaque année, le montant d'assurance peut atteindre le double du montant d'assurance initial à la fin du 5 ^e anniversaire du contrat.

Tempo 20

Description	Primes garanties nivelées sur périodes de 20 ans Renouvelable jusqu'à l'âge de 85 ans Transformable jusqu'à l'âge de 70 ans
Concepts	Individuel Multi-vie Conjoint 1 ^{er} décès (2 vies) Conjoint 2 ^e décès (2 vies)
Âge d'adhésion	18 à 65 ans

Tempo 70

Description	Primes garanties nivelées jusqu'à l'âge de 70 ans Transformable jusqu'à l'âge de 65 ans
Concepts	Individuel Multi-vie
Âge d'adhésion	18 à 60 ans

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par SSQ, Société d'assurance inc. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.